

09 Question de Sophie Thémont à Pierre-Yves Dermagne (VPM Économie et Travail) sur "Les avancées en matière de lutte contre le sexisme au travail" (55024905C)

09 Vraag van Sophie Thémont aan Pierre-Yves Dermagne (VEM Economie en Werk) over "De vooruitgang in de strijd tegen seksisme op de werkvloer" (55024905C)

09.01 **Sophie Thémont** (PS): Monsieur le ministre, voici quelques mois, j'attirais votre attention sur la problématique du sexisme au travail. Une enquête menée par JUMP auprès de femmes belges et françaises mettait en lumière le fait que 94 % d'entre elles rapportaient avoir subi du sexisme dans le cadre professionnel, et que 80 % d'entre elles n'avaient pas eu le courage de dénoncer les faits subis.

Lorsque je vous ai interrogé sur le sujet, vous m'aviez informée que le processus de ratification de la Convention OIT n° 190 était en cours, et qu'elle visait à prévenir et à éliminer les comportements abusifs de violence et de harcèlement dans le monde du travail. Vous m'aviez également informée de votre souhait de lancer avec les partenaires sociaux un travail de sensibilisation spécifique sur le thème du sexisme au travail.

Monsieur le ministre, pourriez-vous faire le point sur les dernières avancées en matière de lutte contre le sexisme au travail? Où en est la ratification de la Convention de l'OIT? Des pistes d'action ont-elles été dégagées par les partenaires sociaux pour mettre fin à ces comportements dégradants pour la femme?

09.01 **Sophie Thémont** (PS): Uit een enquête van JUMP bij Belgische en Franse vrouwen blijkt dat 94 % aangeeft al het slachtoffer te zijn geworden van seksisme op het werk en dat 80 % geen klacht heeft durven indienen. In een antwoord op een van mijn vragen hebt u geantwoord dat men met de ratificatie van IAO-Verdrag nr. 190 die grensoverschrijdende handelingen wilde voorkomen en uitbannen. U hebt aangekondigd dat u samen met de sociale partners een sensibiliseringscampagne daaromtrent op het getouw wilde zetten.

Welke vooruitgang werd er in dat verband geboekt? Werd dat verdrag geratificeerd? Hebben de

sociale partners bepaalde initiatieven genomen?

09.02 **Pierre-Yves Dermagne**, ministre: Madame Thémont, concernant l'état d'avancement de la procédure de ratification de la Convention n° 190, le dossier d'assentiment a été transmis au niveau fédéral à la ministre des Affaires étrangères. Les assemblées des Régions et des Communautés doivent également donner leur assentiment à la Convention n° 190 qui est un traité mixte, comme vous le savez. J'espère que ce sera le cas le plus rapidement possible. C'est important de pouvoir envoyer ce signal et ce message auprès de nos partenaires de l'OIT.

Les outils pour lutter contre le harcèlement sexuel au travail figurent dans la loi relative au bien-être au travail et je suis convaincu qu'il faut poursuivre le travail de sensibilisation afin que chaque victime puisse utilement faire valoir ses droits en cas de harcèlement sexuel sur le lieu de travail et que chaque victime puisse utiliser les outils qui figurent dans cette loi.

09.03 **Sophie Thémont** (PS): Monsieur le ministre, on sait que ce sont les femmes qui subissent aujourd'hui encore beaucoup de discrimination au travail. Je trouve effectivement qu'au sein des entreprises, une certaine domination est encore alimentée et qu'on maintient des inégalités. On ne va pas revenir sur la problématique de la rémunération, des promotions ou encore de la femme dans le milieu du travail. J'entends vos réponses et j'en suis satisfaite.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

09.02 **Minister Pierre-Yves Dermagne**: Het instemmingsdossier voor de ratificatie werd aan de minister van Buitenlandse Zaken overgemaakt. De assemblees van de Gewesten en de Gemeenschappen moeten ook met dat gemengd verdrag instemmen. Ik hoop dat dat spoedig zal gebeuren.

De wet betreffende het welzijn op het werk bevat de tools om grensoverschrijdend seksueel gedrag aan te pakken. De sensibilisering moet voortgezet worden, zodat alle slachtoffers hun rechten kunnen doen gelden.

09.03 **Sophie Thémont** (PS): Vrouwen worden nog steeds vaak gediscrimineerd op het werk. In de bedrijven blijft er ongelijkheid bestaan.